



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 9 juillet 2021

Déclaration de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Saint-Brieuc

Vendredi 9 juillet 2021

Seul le prononcé fait foi

Bien, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes avec Elisabeth BORNE, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion dans les Côtes-d'Armor ce matin pour parler de la situation de l'emploi dans notre pays. Je voudrais rappeler qu'avec évidemment, la lutte contre le virus et la bataille de la vaccination qui est évidemment et plus que jamais impérieuse, la bataille pour l'emploi est l'autre grande priorité, j'allais dire, de l'action gouvernementale, de l'ensemble du pays, puisque nous sommes ici comme toujours, entourés des acteurs locaux, des élus locaux et de l'ensemble des partenaires de l'action de l'Etat.

Je rappelle que la France, dans son ensemble, s'est battue pour faire face aux conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire, ses conséquences économiques et sociales qui ont été tangibles en matière d'emploi puisqu'entre le début de cette crise sanitaire, donc début 2020 et aujourd'hui, le chômage a progressé de 200 000 personnes. C'est beaucoup, c'est énorme, c'est moins parce qu'on a su déployer, grâce à l'Europe en particulier, des outils très puissants, c'est moins par exemple que la dégradation de l'emploi qu'on avait observée lors de la précédente crise de

2008-2009. Mais c'est évidemment beaucoup trop et nous comptons encore aujourd'hui 3 700 000 chômeurs en catégorie A. Donc, un chiffre évidemment extrêmement préoccupant. À côté de ça, il y a évidemment des éléments de satisfaction. Le premier, c'est que l'économie française repart et elle repart très fort.

Et je pense que nous pouvons collectivement être fiers, être satisfaits de ce que la puissance de cette reprise nous place au premier rang dans la zone euro. La France est le pays de la zone euro où la reprise et les perspectives de croissance d'ici la fin de l'année 2021 sont les plus fortes. C'est une très bonne chose. Je crois qu'il faut aussi y voir l'effet, les conséquences des outils que nous avons su déployer pendant la crise. En d'autres termes, en ne laissant pas tomber notre économie, les salariés, les travailleurs indépendants, nous avons fait le lit d'une reprise plus forte. Et je crois que nous pouvons nous satisfaire. Ça a été une mobilisation, encore une fois générale, du fait que nous avons su accompagner tous les secteurs économiques, tous les salariés, le mieux possible pendant les phases très difficiles de la crise, notamment celle du confinement - on l'a vu avec beaucoup de secteurs d'activité que nous n'avons pas laissé tomber.

Une mention particulière pour l'activité partielle à laquelle il a été fait abondamment recours, que nous cherchons à pérenniser avec ce qu'on appelle les accords d'activité partielle de longue durée qui couvrent encore aujourd'hui plus de 900 000 personnes. On voit bien que le fait d'avoir fait le choix de maintenir dans l'emploi, fût-ce à titre partiel, plutôt que de rompre les contrats de travail, non seulement a permis au pouvoir d'achat de se maintenir, à des entreprises de ne pas disparaître, mais facilite la reprise puisque précisément, il n'y a pas eu rupture du contrat de travail. Pour autant, nous constatons avec cette dynamique très forte, et notamment des offres d'emploi, des déclarations d'embauches. Plus de 800 000 en mai dernier, c'est un record.

Donc ça repart bien. On constate ce qu'on appelle des tensions sur le marché du travail. Aujourd'hui, pour le dire très clairement, les employeurs, les entreprises et les secteurs professionnels ont deux catégories de problèmes que je vois partout en me déplaçant et je vais partout à la rencontre des territoires.

La première catégorie de problème, il s'agit de l'approvisionnement en semi-conducteurs, en bois, en ressources. Alors ça, c'est un vrai sujet qui est international, qui n'est évidemment pas propre à la France et sur lequel le

Gouvernement aura l'occasion de s'exprimer et de présenter des modalités d'action dans quelques jours.

Le second sujet qui est l'objet de notre déplacement avec Elisabeth BORNE, ce matin dans les Côtes-d'Armor, ce sont les difficultés à recruter. Évidemment, on ne peut pas se satisfaire d'une situation où nous avons un chômage qui est fort, qui est élevé et, d'autre part, des demandes d'emploi de plus en plus nombreuses et c'est heureux, qui ne sont pas satisfaites.

Donc là, je décrète aujourd'hui la mobilisation générale. Nous le faisons avec la ministre et les partenaires sociaux, au niveau national, au niveau des branches professionnelles. Mais là encore, je pense que la solution viendra des territoires et des bassins d'emploi. Nous avons un service public de l'emploi, évidemment Pôle emploi, les missions locales et l'ensemble des acteurs essentiels que nous avons renforcés, que nous devons encore plus mobiliser. Bien entendu, les partenaires professionnels et les partenaires sociaux, il faut à tout prix, et nous veillerons à ce qu'il y ait des objectifs, y compris chiffrés, qui puissent être fixés, que département par département, bassin d'emploi par bassin d'emploi, nous recherchions toutes les solutions pour que les offres d'emploi nombreuses trouvent preneurs.

On ne peut pas avoir lancé un plan de relance très ambitieux comme celui que nous avons lancé, décuplé dans les territoires avec des accords, avec les régions, les départements et les communes, si ça ne se traduit pas le plus possible par des créations d'emplois ou des retours dans l'emploi de nos concitoyens.

C'est une exigence absolue et cela va nous mobiliser cet été et bien entendu, à la rentrée. Je proposerai, compte tenu de leurs compétences, aux présidents de région nouvellement élus ou réélus, une réunion de travail à ce sujet car ils ont évidemment également un rôle à jouer en la matière. Nous avons des outils qui fonctionnent. Je voudrais en particulier citer le plan « Un jeune, une solution » qui a des résultats extrêmement concrets parce que le chômage des jeunes est une spécificité française.

Il n'y a pas de fatalité. Il n'y a pas de fatalité. Nous devons encore nous améliorer et nous annoncerons avec la ministre, à ma demande, dans les prochains jours, un plan spécifique pour les chômeurs de longue durée de plus de 2 ans. Car là, nous constatons que leur nombre a augmenté un petit peu plus que les autres en termes relatifs depuis l'effet de la crise. C'est vraiment le rôle de l'État de s'occuper des personnes les plus en difficulté. Donc le chômage de longue durée est un autre fléau que nous devons à tout

prix combattre. Nous devons par ailleurs améliorer la fluidité du marché du travail, encourager la reprise d'activité, encourager la recherche d'emploi, déployer, je le dis ici, notre réforme de l'assurance chômage qui vise précisément à combattre les contrats courts, la précarité et assurer une meilleure fluidité du marché du travail. Bref, nous devons mettre en place tous les outils qui feront que cette relance de l'économie nationale, cette reprise économique qui est là, qui est devant nous, soit la plus riche en emplois possible.

C'est vraiment, je le répète, un impératif de tout le pays.